Présentation du projet d'avis "La justice climatique: enjeux et perspectives pour la France"

Le 27 septembre à 12h

PUBLIÉ LE 20/09/2016

A quelques semaines de la COP 22 qui vise à concrétiser engagements pris et changements à adopter par la communauté internationale et tous les acteurs de la société en matière de changements climatiques, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a souhaité mettre en avant un enjeu figurant désormais dans le préambule de l'Accord de Paris, celui de la « justice climatique ». Les impacts du changement climatique et les capacités à s'y adapter ne seront pas les mêmes pour tous dans la société. La recherche de justice climatique engage les décideurs à limiter des inégalités déjà existantes ou nouvelles générées par le réchauffement planétaire et, au-delà, à construire l'adaptation avec une société plus juste. La France est aussi concernée. Le projet d'avis « La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France » rapporté, au nom de la section de l'environnement, par Mme Agnès Michelot (Personnalité associée) et M Jean Jouzel (Groupe des personnalités qualifiées), explique cette notion nouvelle qui ne figure pas encore au cœur des politiques françaises, y compris climatiques. Il apporte ensuite des préconisations concrètes pour inscrire le sujet à l'agenda politique national et international et contribuer, pour la France, à des politiques publiques visant à limiter ou réduire les inégalités sociales et économiques générées par le traitement politique du réchauffement planétaire. Le projet d'avis sera soumis au vote de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental, le 27 septembre 2016.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026